

PRÉFET DES HAUTES-ALPES

Préfecture  
Direction des Moyens et de la  
Coordination des Politiques Publiques

Bureau du Développement Durable  
et des Affaires Juridiques

Gap, le **19 JAN. 2015**

Affaire suivie par : Elodie COTTALORDA  
Téléphone : 04.92.40.49.72.  
Télécopie : 04.92.40.48.79.  
Courriel : elodie.cottalorda@hautes-alpes.gouv.fr

**INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

RÉCÉPISSÉ D'UNE DÉCLARATION DE CHANGEMENT D'EXPLOITANT  
D'UNE INSTALLATION SOUMISE À AUTORISATION

\* \* \* \* \*

**Le Préfet des HAUTES-ALPES**

**VU** le Code de l'environnement et notamment son article R 512-68 ;

**VU** l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter n°2002 275-2 du 2 octobre 2002 ;

**VU** la déclaration de changement d'exploitant de M. Rémy VIAL LIS, directeur technique et industriel de la société EXTRUFLEX, reçue en préfecture le 8 janvier 2015

**DONNE RÉCÉPISSÉ À**

La SAS EXTRUFLEX  
représentée par M. Rémy VIAL LIS,  
directeur technique et industriel  
dont le siège social est implanté :  
Usine du Planet  
05310 LA ROCHE DE RAME

pour sa déclaration de changement d'exploitant.

Pour le Préfet et par délégation  
Le Chef du Bureau du Développement  
Durable et des Affaires Juridiques



Carine RIBES